

**De l'ethnomusicologie à la didactique musicale transculturelle,
un sinueux parcours entre méthodologie et sensibilité.**

Journée de la formation doctorale
en musique et musicologie
2005-2006
Paris IV - Sorbonne

Gérald GUILLOT

20 mai 2006

A. Introduction	2
1. « Transposition didactique » ?	2
2. Problématiques soulevées.....	2
B. Un mal pour un bien : quand l'errance crée du sens	3
1. Contacts interculturels et déstabilisation du chercheur	3
2. Construire ses propres outils méthodologiques.....	3
C. Entre objectivité et subjectivité	4
1. La thèse en Sciences Humaines : une thèse de science ou une thèse humaine ?	4
a) Systématisme et exhaustivité : deux expressions d'une même illusion ?	4
b) Le chercheur, cet être humain : une "schizophrénie" salvatrice	5
2. Méthodologie de présentation des résultats.....	6
D. Conclusion	6

A. Introduction

1. « Transposition didactique » ?

Les musiques afro-brésiliennes irriguent une partie de la culture musicale française depuis de nombreuses années. Elles sont ainsi utilisées comme outil à fort potentiel pédagogique (notamment en terme de jeu collectif et d'oralité) par certains professeurs d'éducation musicale en collège, ce qui constitue peut-être un indice d'une mutation de l'enseignement musical non spécialisé en France. Cependant, les musiques afro-brésiliennes possèdent des caractéristiques singulières (culturelles, musicales, ...) qui les rendent à priori incompatibles avec leur enseignement en collège français. L'observation de pratiques pédagogiques dans ce domaine a ainsi mis en évidence de profondes transformations de ces caractéristiques.

Notre réflexion se construit donc autour des problèmes liés à l'enseignement des musiques afro-brésiliennes en collège d'enseignement secondaire français. Elle s'articule en plusieurs étapes, en aller-retour entre didactique et anthropologie :

Au sein des sciences de l'éducation, le concept de transposition didactique définit les étapes de la transformation d'un savoir savant en savoir enseigné. Nous postulons que ce concept puisse être mis en œuvre, moyennant quelques adaptations, en tant qu'outil de compréhension de l'acte pédagogique que nous étudions.

Mais on constate que ces savoirs transculturels semblent perturber cette transposition en interférant avec les bases culturelles et cognitives des enseignants. Nous faisons l'hypothèse que l'ethnocentrisme de l'enseignant est susceptible de constituer le facteur majeur dans les transformations observées, en posant directement la question du contact interculturel. Afin de confirmer notre intuition, nous cherchons à caractériser ce « centrisme » sur les plans cognitif et culturel.

Enfin, l'enseignement musical en collège français s'inscrit au cœur d'un réseau de problématiques didactiques comparables en partie à celui que l'on rencontre, par exemple, dans l'enseignement des langues vivantes étrangères. Par contre, il ne semble pas adopter la même logique interculturelle. Nous nous proposons de déterminer, parmi les modèles anthropologiques permettant d'étudier les contacts interculturels, ceux qui sont opérationnalisables dans notre cas.

Nous croyons ainsi que la transculturalité constitue aujourd'hui un champ d'étude majeur, qui touche directement à l'éthique de l'éducation et donc au(x) projet(s) de société(s).

2. Problématiques soulevées

Notre recherche soulève un certain nombre de questionnements méthodologiques, épistémiques et épistémologiques, pour ne pas dire philosophiques.

Elle nous a ainsi forcé à préciser notre position personnelle, qui se révèle triple par rapport à l'objet de recherche : musicien, enseignant, chercheur, qui sommes-nous ? A quel moment ?

Plus profondément encore, elle suscite un lourd questionnement sur notre pratique ethnomusicologique et provoque une véritable remise en question de notre fonction d'enseignant des musiques de l'« autre ».

Sur le plan méthodologique enfin, elle nous a conduit à rechercher l'existence de cadres théoriques susceptibles d'être opérationnalisés pour aborder les problématiques transculturelles. A la croisée de plusieurs domaines scientifiques, cette recherche proprement transversale nécessite-t-elle la création d'outils spécifiques ?

Toutes ces questions illustrent une certaine forme d'errance dans la recherche. Cette errance est-elle un handicap ? Peut-elle nourrir la réflexion ? Doit-elle être relatée dans la présentation des résultats ?

B. Un mal pour un bien : quand l'errance crée du sens

Malgré un bon usage de méthodes de recherche éprouvées (cf. Quivy/Campenhoudt, Beaud), le parcours de recherche est loin d'être linéaire. La phase d'exploration et d'élaboration de la problématique initiale mène à de nombreuses impasses qui constituent autant d'indicateurs positifs permettant au jeune chercheur de s'orienter.

1. Contacts interculturels et déstabilisation du chercheur

Certaines de nos hypothèses initiales sont basées sur des concepts que la recherche nous a conduit à remettre peu à peu en question : c'est le cas de la notion d'authenticité, qui forme la structure sous-jacente de l'acception populaire du concept de tradition. Nous avons été amené à fouiller le champ de l'interculturel et plus particulièrement celui du contact entre les cultures. Parmi le grand nombre de modèles proposés et leurs articulations historiques, notre attention s'est portée plus spécialement sur celui de Jean-Loup Amselle, qui prône l'idée de «logiques métisses». Selon cette opinion, toute culture serait métisse et la notion même de métissage renverrait à une forme de nationalisme latent.

Cette hypothèse s'avère séduisante car elle illustre parfaitement une forme de "bon sens", même si elle entre en conflit avec tout désir -éminemment occidental- de cloisonner le monde qui nous entoure. C'est ce qui explique peut-être la lenteur de sa pénétration dans le monde scientifique. A tel point que cette conception métisse des cultures est propre à déstabiliser toute notre idée du transculturel en bousculant certains fondements de l'ethnologie, donc de l'ethnomusicologie. De la même façon, les problématiques soulevées par l'enseignement des musiques de l'«autre» trouvent ici un nouvel éclairage.

Et même si nous envisageons de croiser la thèse de Jean-Loup Amselle avec d'autres modèles interculturels, elle aura eu le mérite de questionner nos certitudes. Ces interrogations constituant l'étayage indispensable de notre thèse, nous pensons les faire apparaître dans la présentation des résultats.

2. Construire ses propres outils méthodologiques

Certains domaines de recherche sont encore peu étudiés. Leur investigation pose alors problème, car il est souvent difficile de déterminer quel cadre théorique utiliser. C'est le cas de notre recherche, qui se révèle profondément transversale. Au croisement entre ethnomusicologie et sciences de l'éducation, elle interroge également des domaines tels que l'anthropologie et la cognition.

En avançant dans notre revue de questions, nous postulons aujourd'hui que l'anthropologie culturelle pourrait fournir des outils adaptés à la lecture des

phénomènes que nous étudions. Mais cela ne sera pas suffisant, car ce domaine de recherche ne semble pas avoir abordé les problématiques musicales. Une voie reste à explorer ; celle de l'anthropologie cognitive. Celle-ci constitue en effet une piste particulièrement intéressante car elle est à même de questionner plus spécifiquement les caractéristiques singulières des objets musicaux centrées sur les schèmes sensorimoteurs et les fonctions proprioceptives. Mais il s'agit d'un domaine de recherche encore trop vaste pour être opérationnalisable. Nous devons donc y construire nos propres outils méthodologiques.

C. Entre objectivité et subjectivité

Selon Michel BEAUD¹ :

« à mes yeux il n'y a de place, dans le travail de connaissance :

- ni pour le « travail théorique pur » (coupé de toute référence à un objet ou à une réalité dont il s'agit de rendre compte) ;

- ni pour l'« empirisme descriptif pur (faisant l'impasse sur l'indispensable effort d'élaboration théorique et de conceptualisation). »

Nous allons examiner ce point de vue dans les domaines qui nous concernent.

1. La thèse en Sciences Humaines : une thèse de science ou une thèse humaine ?

a) Systématisme et exhaustivité : deux expressions d'une même illusion ?

Il est probable que seul le mathématicien puisse parvenir à décrire son objet dans son intégralité. Par contre, les activités des êtres humains sont des phénomènes difficiles à approcher sur le plan théorique. Même les études les plus détaillées ne fournissent qu'une image approximative de la réalité. Le chercheur est donc contraint à une démarche asymptotique tendant, dans le meilleur des cas, vers un modèle qui représente au mieux une sorte d'« idéal-type » du phénomène étudié. Comment dans ces conditions prétendre à une quelconque exhaustivité ?

Certains concepts puissants sont parfois difficiles à manipuler et peuvent conduire à des impasses. Dans ce cas, seule une méthodologie parfaitement étayée aura des chances de produire des résultats exploitables. Par exemple, le relativisme culturel est un concept propre à ruiner bon nombre d'hypothèses dont la validité s'inscrit à l'intérieur d'un espace-temps extrêmement limité. Dans le cas du *samba* joué en France, le relativisme culturel peut nous amener à abandonner la comparaison avec le *samba* brésilien, ce qui serait dommageable pour l'étude. Ainsi, à chaque modèle théorique sa description du monde. Une démarche réellement systématique sous-entendrait-elle d'envisager tous les modèles possibles ?

¹ Beaud, Michel : L'art de la thèse. Paris : La Découverte. 2006. page 70.

b) Le chercheur, cet être humain : une "schizophrénie" salvatrice

La notion d'authenticité (couplée à celle de tradition) a longtemps sous-tendu notre parcours personnel : au commencement simple musicien passionné par les musiques brésiliennes, nous avons fini par enseigner certaines d'entre-elles. Le passage d'un diplôme de professeur de musique traditionnelle n'a pas, comme on aurait pu s'y attendre, consolidé nos convictions en matière de tradition. Au contraire, ce fut une nouvelle occasion d'en questionner le sens et plus largement, celui de notre légitimité à enseigner les musiques de l'«autre» : musicien, enseignant, chercheur ? Trois métiers, trois images différentes du même monde. Comment les faire cohabiter ?

Nous sommes nombreux à vivre cette situation qui peut nous conduire, si nous n'y prenons pas garde, à de véritables impasses. Il est primordial que les rapports entre le chercheur et son objet soient explicités sous peine de fausser la validité des résultats de la recherche :

Apprendre à faire la part des choses

Au cours de la rédaction de notre mémoire de maîtrise, nous avons pris conscience que les résultats obtenus étaient en contradiction avec certaines de nos hypothèses de départ. En effet, nous avons postulé que le *samba* joué en France était une version quelque peu dévoyée du *samba* brésilien. Notre étude nous a conduit à 3 résultats divergents :

- en tant que praticien de la musique, nous sommes plutôt enclin à favoriser un certain conservatisme. Il est souvent difficile de se libérer de l'emprise affective d'une pratique passionnée de la musique,
- en tant que pédagogue, nous considérons les musiques afro-brésiliennes comme un puissant vecteur d'oralité et un moyen d'aider à libérer les occidentaux de la dichotomie culturelle entre le corps et le son. Le poids de l'institution est ici important : être professeur de musique traditionnelle sous-entend une certaine forme d'orthodoxie dans la transmission,
- en tant que jeune chercheur en ethnomusicologie, nous devons oublier tout cela provisoirement pour laisser place à une réflexion plus globale sur la diffusion des cultures musicales dans le monde. Le *samba* en France pourrait bien constituer une branche du *samba* brésilien, avec ses propres caractéristiques.

Apprendre à se positionner

Une fois cette distinction réalisée, il convient de choisir judicieusement quelle casquette nous décidons de porter. Le chercheur doit impérativement dépassionner le débat. Il ne peut admettre une part de subjectivité qui ne serait parfaitement délimitée. Mais les musicologues sont des chercheurs qui entretiennent souvent une étroite relation avec leur objet d'étude. Ainsi l'intuition est-elle probablement une qualité liée à la sensibilité du musicien ; elle peut alors jouer un rôle important dans le parcours de recherche, ou se révéler désastreuse si elle phagocyte l'ensemble du questionnement.

La pluralité des approches nous semble donc constituer une richesse sur le plan humain. Elle peut également l'être sur le plan scientifique, à condition d'être intégrée pour ce qu'elle est (et pas plus) dans le discours méthodologique.

2. Méthodologie de présentation des résultats

Nous devons donc composer avec tout ce qui précède et construire des outils méthodologiques spécifiques dont il sera nécessaire de relater la genèse. En effet, même si la question de recherche est essentielle, la démarche de résolution de problème est fondamentale. Nous pensons qu'elle doit donc figurer dans le mémoire de thèse car le lecteur doit pouvoir vérifier et valider les différents choix qui ont conduit aux résultats. Une présentation heuristique extensive ne nous paraît pas nécessaire et peut brouiller la lecture. En effet, le plan d'écriture du mémoire de recherche n'est pas le plan de recherche lui-même. C'est ce que précise Michel BEAUD:

« [...] il importe dès ce moment de ne pas vous enfermer dans le plan de travail et de ne pas le considérer comme devant être le plan de rédaction. Le plan de rédaction, lui, sera l'armature cohérente du raisonnement construit qui portera le texte de la thèse, raisonnement qui impliquera le plus souvent une recomposition de la matière travaillée pour apporter une réponse à la question principale. »²

et

« Un bon plan de rédaction est celui à travers lequel l'idée directrice (qui répond à la question principale) va pouvoir se développer à travers les différentes étapes d'un mouvement de pensée, d'une démonstration, qui se développe, s'épanouit avec les idées forces des différentes parties et chapitres. »³

Il conviendra donc de déterminer quels sont les aspects pertinents du parcours de recherche qui pourront figurer dans le mémoire de recherche et quelle place ils prendront dans la présentation des résultats.

D. Conclusion

Le projet de recherche n'est donc issu ni d'un «travail théorique pur », ni d'un empirisme descriptif pur ». Sa place est certainement médiane, dans une composée de ces deux modalités limites. Avant tout, il convient de questionner soigneusement la relation entre le chercheur et son objet. Pour un musicien/enseignant/chercheur, il est primordial de savoir se situer afin d'augmenter les chances d'objectiver les phénomènes étudiés. En effet, la sensibilité du musicien est une grande qualité qui peut se révéler extrêmement néfaste dans le monde scientifique. Dans un deuxième temps, il est important d'adosser la recherche à une méthodologie rigoureuse, soutenue par de solides cadres théoriques. Ces derniers peuvent faire l'objet d'une élaboration spécifique qui tienne compte des intuitions du chercheur, dès lors qu'elles sont parfaitement identifiées. L'errance liée au parcours de recherche n'est pas un handicap : elle contraint le chercheur à questionner ses certitudes et nourrit ainsi la réflexion en l'étayant en profondeur. Moyennant une recomposition, elle a ainsi toute sa place dans la démonstration. Médiateur entre doute du chercheur et communauté scientifique, le mémoire de recherche est donc un outil didactique de présentation des résultats, qui doit trouver un bon équilibre entre synthèse, clarté, sensibilité et exhaustivité.

² Beaud, Michel : L'art de la thèse. Paris : La Découverte. 2006. page 60.

³ *ibid.* page 105